

Domicile

Le domicile se réfère à l'adresse officielle d'une personne, qui est l'adresse enregistrée au bureau de l'état civil.

Le domicile peut être différent du lieu réel de résidence de la personne. Les étudiants, par exemple, ont souvent pour résidence le lieu où ils vivent (campus universitaire), mais leur domicile reste toujours chez leurs parents.

Des problèmes à l'égard du terme domicile peuvent également survenir lorsque des termes similaires sont utilisés dans les formulaires, par exemple, en allemand *Derzeitiger Wohnsitz* (= adresse permanente), ou *Unterkunft* (= adresse permanente, normalement utilisé pour des fins de courte durée). En Italie, il ya aussi une distinction entre *domicilio* et *residenza*. La signification réelle de ces deux termes, est cependant tout le contraire du domicile et de résidence du terme anglais. En italien *domicilio* est où l'on vit actuellement alors que *residenza* est le lieu enregistré comme lieu d'habitation dans la commune dans laquelle l'individu est inscrit. Ce ne sont pas tous les citoyens qui sont conscients de cette différence, et tous les pays n'en font pas.